

| EXTRAIT du PROCES-VERBAL des DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES Althen-des-Paluds – Bédarrides – Monteux – Pernes-les-Fontaines – Sorgues | | | |
|---|----|---------------------------|-----------|
| Nombre de délégués en exercice | 46 | Absents représentés : | 7 |
| Présents | 35 | Absents non représentés : | 4 |
| VOTANTS | | | 42 |

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 30 octobre 2017, après convocation légale reçue le 24 octobre 2017, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

Etaient présents :

M. Jean BERARD, M. Henri BERNAL, Mme Sandrine BRAUD, M. Alain BRES, Mme Karine CANDALE, M. Didier CARLE, M. Gwenaël CLAUDON, Mme Patricia COURTIER, M. Jean-Claude DANY, M. Dominique DESFOUR, Mme Evelyne ESPENON, Mme Maryline EYDOUX, Mme Sylviane FERRARO, M. Pierre GABERT, M. Stéphane GARCIA, Mme Annie GARNERO, M. Christian GROS, M. Robert IGOULEN, Mme Françoise LAFURE, M. Thierry LAGNEAU, M. Bernard LE MEUR, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie MILLET, Mme Laurence MONTERDE, M. Michel MUS, Mme Nicole NEYRON, M. Claude PARENTI, Mme Mireille PEREZ, M. Michel PERRAND, M. Christian RIOU, M. Serge SOLER, M. Michel TERRISSE, Mme Fabienne THOMAS, Mme Maryse TORT, Mme Sylviane VERGIER.

Etaient Absents représentés :

M. Pascal BONNIN (pouvoir donné à M. Gwenaël CLAUDON), Mme Martine CASADEI (pouvoir donné à M. Michel PERRAND), M. Jacques GRAU (pouvoir donné à M. Dominique DESFOUR), M. Mario HARELLE (pouvoir donné à Mme Evelyne ESPENON), M. Alain MILON (pouvoir donné à Mme Sylviane FERRARO), Mme Emmanuelle ROCA (pouvoir donné à M. Stéphane GARCIA), M. Christian TORT (pouvoir donné à Mme Maryse TORT).

Etaient Absents non représentés : M. Rémy ARNAUD, M. Gérard GERENT, M. Yannick LIBOUREL, Mme Isabelle VINSTOCK

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : **Mme Karine CANDALE** ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Complément de subvention à Initiative Ventoux au titre de l'accompagnement à la création d'entreprise

Madame Françoise LAFURE, Vice-Président, rappelle que le conseil communautaire a approuvé dans sa délibération n°3 du 25 septembre 2017 le montant des subventions versées aux structures d'accompagnement à la création d'entreprise de son territoire au titre de l'année 2017.

Concernant INITIATIVE VENTOUX, la subvention se composait :

- d'une part fixe basée sur le nombre d'habitants soit 8 687 € (0,35 €*24 819 habitants)

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE
COMMUNAUTE DE COMMUNES
LES SORGUES DU COMTAT

- d'une part variable fonction des résultats de l'année 2016 soit 3 980 € (230 €*14 entreprises soutenues + 40 €*19 emplois créés)

pour un montant total de 12 667 €.

Le Conseil Communautaire ayant délibéré sur un montant erfoné de 10 455 €, il lui est demandé d'approuver le versement d'une subvention complémentaire de 2 212 € à cette structure.

Le Conseil Communautaire, Madame Françoise LAFAURE, Vice-Présidente entendue, et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

APPROUVE le versement d'une subvention complémentaire de 2 212 € à Initiative Ventoux au titre de l'accompagnement à la création d'entreprise.

DIT que la dépense est prévue à l'article 6574 « Subventions » du Budget 2017.



Le Président,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Et ont signé au registre les membres présents.
Pour copie conforme.

Christian GROS

**Président de la Communauté de communes
Les Sorgues du Comtat**

